

DUGNY SUR MEUSE,

SEPTEMBRE A DECEMBRE 2020

EDITO

Mesdames, Messieurs, Chers Verrâts

Chaque fin d'année vous attendez le bulletin municipal.

La situation de l'épidémie de COVID 19 en France a franchi malheureusement une nouvelle étape. En amorçant décembre, nous entrons dans la dernière ligne droite, et possiblement même dans **LES** dernières lignes droites... D'abord celle d'une année 2020 qui restera dans les mémoires comme ayant été pour le moins atypique, tumultueuse, contraignante, et même angoissante ! Les qualificatifs ne manquent pas... Ensuite, et sous toutes réserves bien sûr, peut-être entamons-nous aussi la dernière ligne droite dans la lutte contre la pandémie. C'est sur cette note d'espérance que je voudrais conclure 2020. Que cet espoir vous accompagne dans les prochaines semaines, y compris dans vos activités professionnelles, dans vos cœurs de métiers dont certains ont été mis à mal par la crise sanitaire. Que cet espoir offre à chacun, même si c'est encore dans la limite des règles de prudence et de sécurité, la possibilité de se réapproprier cet « avant fêtes », période si particulière qui devrait n'être consacrée qu'à la joie, à l'insouciance, à la chaleur familiale et amicale. Pour ma part, et je me fais également l'interprète de toute l'équipe municipale, je vous souhaite à tous le meilleur pour ces fêtes de Noël et de Nouvel An, en attendant de franchir le seuil du prochain millésime et d'y poursuivre avec vous, en mobilisant nos idées, nos énergies, nos savoir-faire, le travail entrepris au service de notre village. **Bonnes fêtes de fin d'année à tous.**

Départ en retraite



Après 24 ans de loyaux services auprès de la commune, Mme Patricia PERIDONT employée adjointe technique, a fait valoir ses droits à la retraite.

Pour la remercier en attendant de pouvoir lui offrir un vrai « pot de départ » entourée de ses collègues et élus de la commune, nous lui avons apporté deux compositions florales.

Nous la remercions pour le travail réalisé pendant ces 24 années et tout particulièrement lors des cérémonies où elle nous faisait toujours de magnifiques décorations de tables avec des fleurs de son jardin. Maintenant elle va pouvoir s'y consacrer entièrement.



Bonne retraite.

Noël avant l'heure grâce à la fameuse idée

de deux de nos concitoyens

C'est avec une grande joie que nous venons d'apprendre que notre projet est lauréat, Nous remercions les personnes qui nous ont soutenus et qui ont votés pour notre projet.

Le bon de commande est finalisé.

En début d'année, les résidents de 4 établissements du secteur pourront bénéficier de 6 vélos fauteuils à assistance électrique et auront la joie de redécouvrir les balades en plein air.

Le vélo peut être désolidarisé du fauteuil pour permettre au résident de faire une halte pique-nique ou pour admirer un joli coin de nature.

Ces vélos fauteuils seront à disposition de :

- l'Ehpad de Sommedieue,
- la maison de retraite Sainte Catherine,
- l'Adapei de Verdun,
- la maison d'accueil spécialisé de Verdun (MAS)

Tout a commencé en janvier lors des vœux et de la présentation de "ma fameuse idée" par le Département à la salle des fêtes.

C'est lors de nos nombreuses ballades à découvrir le paysage meusien que cette idée a germé. Nous voulions offrir la possibilité aux personnes à mobilité réduite de renouer avec le bonheur des promenades en plein air.

L'idée " Promenade et découverte pour tous" est née. Nous l'avons peaufiné avec l'aide du conseil général tout au long de l'année.

Notre projet a été déposé avec 564 autres, puis retenu par la commission citoyenne et ensuite soumis aux votes des meusiens avec 158 autres idées.

Au final 38 projets verront le jour dans notre département.

Porter ce projet nous a demandé beaucoup d'énergie, mais durant cette année si particulière, il nous a permis de nous fixer un objectif, de communiquer, d'espérer, de créer de nouveaux liens. C'était une expérience très enrichissante. N'hésitez pas vous aussi à vous engager dans une telle aventure.

Merci au conseil général et à vous tous d'avoir permis l'aboutissement de ce projet.

Bonnes fin d'année à tous.



Mme Agnès Kahl et Mr Gérard Silnkman

Travaux

Nous continuons à travailler sur le dossier de la sécurisation de la Route Départementale. Le projet sera présenté dès que possible aux riverains de ces rues.

Des barrières ont été rajoutées au niveau de l'école afin de sécuriser le plus possible les enfants entrants et sortants de l'établissement scolaire, mais surtout pour que ceux-ci ne descendent pas sur la route. Afin de garantir une meilleure sécurité, je demande aux parents de ne pas rester « attroupés » sur le trottoir une fois les enfants déposés ou récupérés.

L'éclairage public des rues des Roches, de la Louvière, des Vignes, Raymond Parmentier (le bas), du cimetière, Billemont et ferme isolée, de l'église sera prochainement remplacé par des LEDS ainsi que les postes de Landrecourt, Parmentier, Billemont et ferme isolée et les bornes au Centre Social.

Point Forêt/Chasse

L'année 2020 a été une année difficile pour nos amis les affouagistes. Après une période de pluies discontinues de fin janvier à mi-mars, est arrivé, brutalement et sans prévenir, le confinement lié au COVID 19. Mis en place le 17 mars pour une durée de 15 jours, il se poursuivra malheureusement jusqu'au 11 mai avec des restrictions conséquentes dont l'interdiction de travailler dans la forêt.

Certains d'entre vous avaient bien débuté leur portion et ont dû attendre le déconfinement pour la terminer au prix de bien des difficultés. D'autres sont en train de la terminer en ce moment puisque la commune a pris les dispositions nécessaires afin d'autoriser ce report. Le 2^{ème} confinement autorise les affouages.

Les attributions pour la saison 2020/2021 viennent d'être effectuées. Nous avons tout mis en œuvre afin que les affouagistes puissent bénéficier de leur lot avant les fêtes de fin d'année.

Quant à la chasse, bien qu'elle soit interdite, le gouvernement a laissé au Préfecture de chaque département le soin de prendre des arrêtés afin de permettent la régularisation de la faune sauvage et la destruction des espèces susceptibles d'occasionner des dégâts. Ainsi la chasse est autorisée sous certaines contraintes.

Nous aborderons ultérieurement les problèmes liés à la crise forestière relative à la situation sanitaire des peuplements forestiers (scolytes des épicéas, chalarose du frêne, peuplement du hêtre en souffrance, entre autres). Notre forêt communale à également souffert et nous ne sommes pas les seuls. Il convient de ne pas se précipiter mais d'anticiper les nouvelles essences à planter et ne plus planter une seule et même sorte dans les différentes parcelles.

Incivilités

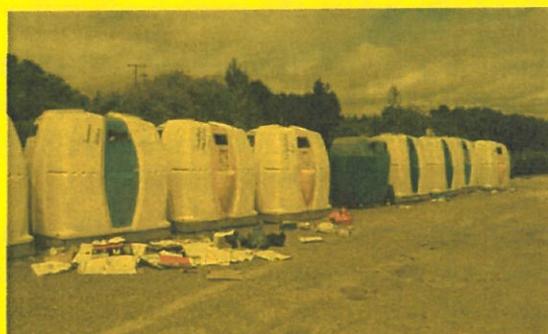
Suite aux incivilités (masques jetés dans la boîte aux lettres), la Poste condamne la boîte aux lettres rue des Vignes pour une durée indéterminée (les abus des uns font le malheur des autres).

Bennes à déchets verts, il est rappelé aux habitants qu'il est strictement interdit de mettre des cendres chaudes dans les bennes à déchets verts. Deux tonneaux sont mis à cet effet. Tous autres dépôts d'ordures ménagères ou autres objets dans les bennes à déchets verts sont également interdits. Prochainement, ce site sera clôturé par les employés municipaux afin que celui-ci bénéficie uniquement aux habitants de DUGNY-BILLEMONT. Une information sera diffusée sur le site internet de la commune, affichée sur le panneau sis à la mairie ainsi qu'à la boulangerie du village et fixera les nouvelles modalités d'accès.

Bornes de tri, il est rappelé que la commune dispose de trois endroits pour déposer correctement vos cartons et verres, un Cité Sainte Barbe, un rue Raymond Parmentier et un Chemin du Raisin. Les dépôts se font dans les bornes et non à coté ou devant celles-ci. Tout autres dépôts déposés seront suivis de dépôts de plaintes.

Des débris sont déposés sauvagement sur les terrains zone du raisin, ces incivilités portent atteintes à l'image de notre village. Cette zone est destinée à devenir une zone artisanale et non un dépotoir.

Les incivilités des uns et des autres engendrent un coût financier conséquent. Je rappelle que les articles R 632-1 et 635-8 du code pénal interdisent et sanctionnent de peine d'amende allant de 68€ à 1500€ les dépôts sauvages de déchets.



Solidarité séniors

Un colis pour nos aînés.



En cette année 2020, la crise sanitaire n'aura pas permis à la municipalité de rassembler les aînés de la commune autour du traditionnel repas. Mais qu'à cela ne tienne ! A chaque problème, une solution : l'équipe municipale s'est mobilisée pour que nos aînés soient tout de même chouchoutés ! Ces derniers se sont vus distribuer un joli colis gourmand, contenant tout un assortiment de saveurs salées et de douceurs sucrées. De quoi offrir aux aînés d'excellents moments de dégustation lors des fêtes de fin d'année.

Bienvenue à nos bébés :

10/01/2020 Abigail FERRY FELTEN

31/01/2020 Clémence DOXIN

19/02/2020 Ugo BAILLON

08/05/2020 Addams NEYERS

18/08/2020 Mia LARDENOIS

01/09/2020 Eléa DUPRÉ

25/09/2020 Zoé ANTOINE

06/11/2020 Hanaé DUFOR



Vu le contexte actuel, il n'est pas certain que les vœux du Maire puissent se tenir dans des conditions habituelles. En conséquence le cadeau offert à cette occasion aux nouveaux nés de la commune se fera sous forme de chèque cadeau déposé dans la boîte aux lettres des parents.

Nos vœux de bonheur :

MARIAGE

08/08/2020 Mme FLORANCE Cindy et Mr HERB Julien

29/08/2020 Mme BONNEMBERGER Odile et Mr DETANTE Franck

26/09/2020 Mme RUTTEAU Aurore et Mr AUGER Guillaume

28/09/2020 Mme HOCHET Aurore et Mr VERDIER Frédéric

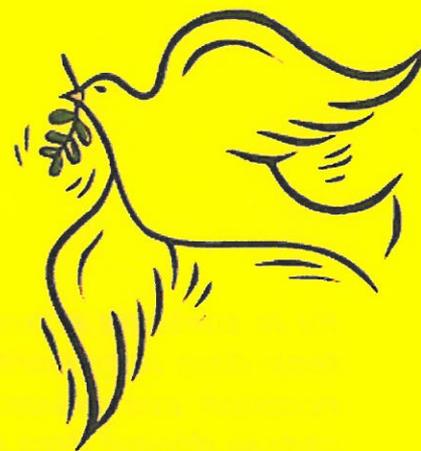


Un au-revoir à :

Louis THUGNET 07/01/2020

Léon LEMAY 30/01/2020

Simonne HENRY née PIQUET 13/03/2020
Claudette FORVEIL née VAYRIOT 21/03/2020
Ginette LEMOINE née PERIDONT 06/04/2020
Nicolle SPIELMANN née HUVET 12/04/2020
Monique THIÉBAUX 22/04/2020
Eliane ARNAUD née REMY 24/05/2020
Jean LACOMBE 28/05/2020
Ginette SAUDAX née GRUNHAEUSER 07/06/2020
Odette AUBRY 30/06/2020
Madeleine GUILLAUME née CHATEAUX 21/07/2020
Denis DEGIEN 13/10/2020
Michel MARTY 20/10/2020
Laurent MARTINATI 22/11/2020
Laëtitia HENRY 25/11/2020
Andrée PÉRIDON 02/12/2020

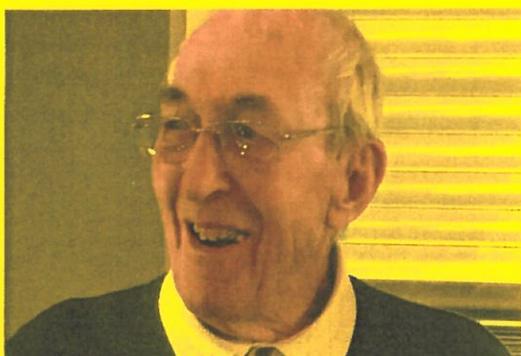


Cimetière

Renouvellement d'une concession

Les concessions accordées pour une durée déterminée (15, 30, 50 ans ou centenaire) sont renouvelables dans un délai maximum de 2 ans après l'échéance. Si vous souhaitez renouveler votre concession, veuillez contacter la mairie.

ADIEU JEANNOT



C'est le 28 mai dernier pendant le confinement que Jean LACOMBE, « le Jeannot » comme disaient si bien tous ceux qui le connaissaient, originaire de DUGNY SUR MEUSE, il nous a quitté à l'âge de 88 ans.

Je voudrais lui rendre un hommage plus particulier pour son implication dans notre village.

Jean a été sapeur-pompier volontaire à Dugny de 1968 jusque 1986, il était aussi employé communal occasionnel comme agent à tout faire. Les dépannages d'urgence dans les bâtiments communaux, sur la voirie, à l'église, éboueur les samedis matins, la préparation des vins d'honneurs avec son épouse Ginette, la relève des compteurs d'eau ainsi que la surveillance des châteaux d'eau et des forages.

Jeannot était toujours de bons conseils auprès des agents du service technique pour différents travaux surtout en métallerie, sa passion.

Il était toujours prêt à donner un coup de main aux associations locales. Et enfin, il savait mettre l'ambiance en poussant la chansonnette aux différents repas et banquets. Une vie bien remplie au service de la collectivité.

Thierry WILLEMIN

Cérémonies

Malgré des conditions sanitaires exceptionnelles, Dugny a pu participer à 2 activités relatives aux commémorations du souvenir de la grande guerre, les 6 et 11 novembre.

En effet, l'armée de terre a organisé un relais pédestre, de Verdun à Paris, dans le cadre du centenaire du transfert du soldat inconnu sous l'Arc de triomphe. Le premier passage de flambeau, prévu au pied de notre monument aux morts, a pu avoir lieu le 6 novembre en présence de Madame la Maire, du Président de l'association des Anciens Combattants et du porte-drapeau. Cet événement a eu les honneurs du journal télévisé de TF1.

Le 11 novembre, en présence de Madame la Maire, d'élus et de plusieurs habitants, une forte délégation de l'association des anciens combattants s'est réunie autour de monsieur Gilbert HENRY son Président, pour la commémoration de l'armistice. Si seules 6 personnes ont pu être présentes à proximité du monument, les autres, de loin et dans le respect des gestes barrières, ont eu à cœur de témoigner leur soutien à cette cérémonie. Qu'elles en soient remerciées.



Alain RAKETAMANGA



Recensement

Nous rappelons que le recensement militaire est obligatoire à partir de l'âge de 16 ans. Se présenter en mairie avec le

livret de famille et la carte d'identité.

Infos Communauté Val de Meuse-Voie Sacrée

La zone du Raisin accueillera deux entreprises du village dont une est déjà bien avancée. Une déchetterie sera construite sur cette zone et une réserve à incendie y sera installée.

Notre communauté de communes a été agréée pour gérer une **maison des services** au public sur son territoire. Dans un souci d'équité pour la population des 25 communes composant le territoire de la Communauté de Communes Val de Meuse – Voie Sacrée et pour aller plus loin dans ce domaine d'accompagnement, la Communauté de Communes a décidé d'instaurer un service itinérant sur le territoire. Un agent se rendrait, à la demande, dans les communes des usagers demandeurs afin de les aider dans leur démarche administrative. Si vous avez des besoins particuliers, merci de faire votre demande en mairie qui en informera la Codecom.

BLOC- NOTES

Horaires ouverture :

Accueil mairie :

Lundi de 9 h à 12 h – 13 h 30 à 17 h

Mardi de 9 h à 12 h – 13 h 30 à 17 h

Mercredi de 9 h à 12 h

Jeudi de 9 h à 12 h – 13 h 30 à 17 h

Vendredi de 9 h à 12 h – 13 h 30 à 17 h

Agence postale :

Lundi de 9h à 12h

Mardi de 9h à 12h

Mercredi de 9h à 12h

Jeudi de 9h à 12h

Vendredi de 9h à 12h – 14 h à 17 h

Samedi de 9h à 12 H

Fabricia VOL, Maire

IPNS : ne pas jeter sur la voie publique